

MAIRIE DE CHANAT-LA-MOUTEYRE

Puy-de-Dôme

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 08 NOVEMBRE 2022

Le Conseil municipal de la Commune de Chanat-la-Mouteyre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Nicolas BEAURE, Maire.

Membres du conseil municipal : Nicolas BEAURE, Claude VIessant, Corentin LE BOUQUIN, Cécile TARRADE, Richard AUBERT, Olivier BERGER, Mathieu FERRY, Nicole HEBRARD, Chloé HEURTEUR, Vanessa LEITE, Marie-Claude MILITON, Philippe POURVIN, Vincent SCHMITT, Bernard VELLETT.

Absent excusé : Chloé HEUTEUR, Marie-Claude MILITON,

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 12

Date de la convocation :

Le 31 octobre 2022

Secrétaire de séance :

Mathieu FERRY

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2022 ET INFORMATION INDEMNITES 2021

L'e procès-verbal du 22 septembre 2022 est validé par les membres présents et ceux engageant leur pouvoir sans modification.

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée de l'état annuel récapitulatif des indemnités de toutes natures dont bénéficient les élus.

Voté à l'unanimité.

REFECTION TOITURES ET INSTALLATIONS PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES : AUTORISATION LANCEMENT - PROJETS ECOLE L'ETANG, MAIRIE ET LA SALESSE

Le conseil municipal décide de d'autoriser Monsieur le Maire à signer le bon de commande avec l'Entreprise TFB SOLAIRE pour les installations de l'école de l'Etang, la mairie et La Salesse dans le cadre du marché Solaire Dôme et de confier le marché de réfection des toitures avec l'Entreprise Sucheyre pour un montant de 55 957.50€ HT.

Voté à l'unanimité.

ACQUISITION PARCELLES A N°1659-2659 ET AC N°155-172 : DETERMINATION DU PRIX ET SIGNATURE DE L'ACTE DE VENTE

Le conseil municipal décide d'acquérir les parcelles AC 155, AC 172, A 1659, A 2659 et de fixer le prix de l'ensemble des parcelles à 1 800€.

Voté à l'unanimité.

RENOVATION ECOLE CHANAT : LANCEMENT MARCHE DE TRAVAUX

Le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la consultation.

Voté à l'unanimité.

ECOLE CHANAT : « ECOLE DEHORS » - DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 1 500€ à la coopérative de l'Ecole de Chanat.

1 ABSTENTION, 1 VOIX CONTRE et 10 VOIX POUR.

RLV : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF A LA FOURNITURE DE PRODUITS D'ENTRETIENS

Le conseil municipal, Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, décide d'approuver l'adhésion au groupement de commandes.

Voté à l'unanimité.

